



École & cinéma est un dispositif national initié par le CNC (ministère de la culture et de la communication) et par la DGESCO et CANOPE, anciennement SCEREN-CNDP (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Il est mis en œuvre au niveau national par l'association *Les enfants de cinéma*. Au niveau départemental, il est piloté par la DRAC (coordinateur cinéma : Centre Image de Montbéliard) et la DSDEN (coordinateur éducation : CPD-Arts Visuels).

## Enjeux

- Éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation du regard.
- Permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder à une culture cinématographique et de commencer à construire un parcours de spectateur.
- accéder à des références culturelles autour du cinéma en créant des ponts notamment avec la littérature, les arts visuels, les arts du son, dans le cadre de l'Histoire des arts et du PEAC.

## Nature et déroulement de l'opération

Le comité départemental du Doubs est composé des deux coordinateurs, de conseillers pédagogiques départementaux (arts visuels et musique) et de conseillers de circonscriptions, d'enseignants volontaires et des responsables des salles de cinéma. Ce comité choisit une liste de 6 à 8 films à partir du catalogue national.

La programmation des films peut être différente d'une salle à l'autre : consulter le document « *Choix de films par salle* ».

Les enseignants qui s'inscrivent à l'opération École & cinéma choisissent un minimum de 3 films qui vont constituer une programmation pour leur année scolaire.

Les prix d'une place de cinéma est de **2 euros** par élève, et gratuit pour les accompagnateurs.

Les classes assistent, dans le cadre des activités de classe, à des projections organisées spécialement à leur intention par les salles de cinéma engagées dans l'opération : consulter le document « *Coordonnées salles Éc&ciné-2016-17* ».

## Les inscriptions

À partir de cette année, le comité départemental propose :

- l'ouverture des inscriptions dès le mois de juin 2016 pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- un ensemble d'informations pour offrir aux enseignants le temps d'effectuer un choix judicieux des films à proposer à leurs élèves, et aussi et surtout le temps d'effectuer leur préparation pédagogique en rapport avec les films choisis.

Consulter les documents « *choix films par salle.pdf* » et « *résumés films 2016-17.pdf* ».

Les films proposés sont sélectionnés et cautionnés par une commission nationale composée de spécialistes du cinéma, de pédagogues et de représentants de parents d'élèves. Les intérêts pédagogiques, artistiques et culturels, ainsi que le respect de la psychologie de l'enfant sont pris en compte. Mais il est évidemment conseillé aux enseignants de consulter les informations et critiques qu'ils peuvent trouver sur le Web (sites spécialisés dans le cinéma scolaire) concernant les films choisis, afin d'être personnellement prêts à les aborder avec leurs élèves.

L'inscription se fait par classe. Elle est à effectuer en ligne, sur le site de CANOPÉ :

<http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=2769>

**La date butoir est le dimanche 18 septembre 2016.** Passée cette date, plus aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Début octobre, les enseignants inscrits, ou leurs directeurs, doivent contacter les responsables des salles de cinéma pour la programmation de leurs séances. Consulter le document « *coordonnées des salles.pdf* ».

## Les engagements de l'enseignant

- Assister aux trois séances de l'année,
- Prévoir les financements nécessaires : frais d'accès au film et frais de transport,
- Mettre en place un travail en 3 temps : avant, pendant et après la projection,
- Intégrer les activités inhérentes à l'opération école et cinéma dans le processus des apprentissages, en réalisant des productions écrites, sonores et/ou visuels... autour des films.

## Accompagnement pédagogique

### a- Les enfants de cinéma

L'association propose encore, pour accompagner chacun des films du catalogue national, un livret pédagogique à l'usage de l'enseignant, et de photogrammes pour les élèves. Ces documents sont à retirer dans les lieux indiqués au bas des fiches d'inscription.

### b- Le comité départemental

Des ateliers sont proposés par les conseillers pédagogiques. Ils sont hors temps scolaire et leur contenu peut varier :

- Visionnement d'extraits de films et analyse générale, proposition de pistes pédagogiques dans différentes disciplines ;
- Ateliers d'expression et de création basés sur le numérique et sur les arts visuels.

### c- La recherche sur le web

Sur le Net, sont disponibles des dossiers pédagogiques que chacun peut adapter à ses projets de classe. Le comité vise aussi l'objectif de proposer un dossier pour chacun des films de la liste, tout en privilégiant la pratique pédagogique aux connaissances théoriques.

## Ressources internet

[Site MJC/Centre Image de Montbéliard](#) - [Site national d'École et Cinéma](#) - [Site « Culture humaniste »](#)

## Contacts

### Coordination cinéma : Muriel Goux

Animatrice au Centre Image de Montbéliard

[Muriel.goux@centre-image.org](mailto:Muriel.goux@centre-image.org) - 0381911085

### Coordination éducation nationale : Martin Lorafy

CPD arts visuels

[Martin.lorafy@ac-besancon.fr](mailto:Martin.lorafy@ac-besancon.fr) - 0381918148